



ENGAGEMENT DU PERSONNEL AUXILIAIRE TEMPORAIRE PENDANT LES VACANCES SCOLAIRES 2024

OFFRE

Aides aux concierges des établissements scolaires (nettoyages, déménagements de mobilier scolaire. Travail nécessitant une bonne forme physique, ne pas souffrir de vertige, ne pas être allergique aux produits de nettoyage

TARIFS

Collégien(ne) de moins de 16 ans	Frs. 15.- / heure + 10.64 % taux vacances
Collégien(ne) de moins de 17 ans	Frs. 16.- / heure + 10.64 % taux vacances
Collégien(ne) de moins de 18 ans	Frs. 17.- / heure + 10.64 % taux vacances
Collégien(ne) dès 18 ans	Frs. 18.- / heure + 10.64 % taux vacances

PERIODES DE TRAVAIL

- **Vacances de Pâques : environ 5 places à repourvoir sur les 2 semaines**
- **Vacances d'été : environ 20 places à repourvoir durant le mois de juillet**
- **Vacances d'automne : environ 2 places à repourvoir 1 semaine (date à confirmer ultérieurement)**

CONDITIONS

- **Age minimum : 15 ans - Age limite : 25 ans.**
- Respecter les horaires selon les attributions.
- S'équiper d'habits et de chaussures adaptées.
- Aucune avance de salaire ne sera autorisée.

INSCRIPTIONS

- Passez au Service des bâtiments, avenue des Sports 14, 3^{ème} étage
- 024/423 63 00 – batiments@yverdon-les-bains.ch